

Durée

14 heures (2 jours)

Personnes concernées

Toute personne responsable de l'exécution d'un travail sur un site adhérent à la démarche .

Pré requis

Maitrise orale de la langue française.
Avoir son N1 ou N2 en cours de validité

Objectifs

- * Savoir évaluer les risques en permanence,
- * Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée,
- * Savoir transmettre les informations à son équipe .

Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- * Echange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.
- * Mise en situation à travers des cas concrets vécus par les stagiaires.
- * Mise en situation à l'aide d'une étude de cas afin que les stagiaires mettent en pratique les principes de l'analyse des risques.

Moyens pédagogiques

- * Matériel de démonstration comprenant : équipements de protection individuelle, appareils de mesures et extincteur.
- * Documentation utilisée couramment dans les principales entreprises de la région.
- * Support vidéo.
- * Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises notamment dans le cadre d'I.P.R.P. et formés régulièrement.

Parcours pédagogique

1. Préambule

Nécessité de la formation pour accéder aux sites et spécificité de la formation Niveau 2 par rapport au niveau 1, Discussion collective sur les acquis du Niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires, Organisation pratique de la formation.

Nota : une étude de cas sert de « fil rouge » au travers de la formation et permet de présenter les différents sujets.

2. Contexte et enjeux de la sécurité

L'accident du travail et la maladie professionnelle :

Les définitions – Les statistiques récentes,
Les origines des accidents du travail,
Les conséquences humaines, matérielles et économiques,
La responsabilité civile.

Le contexte réglementaire :

Les principes généraux de la prévention,
La réglementation relative à l'intervention des EE,
Le document unique, le PPSPS et le protocole de sécurité.

La responsabilité pénale :

La responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques,
La délégation de pouvoirs,
Les jurisprudences.

Les acteurs internes et externes de la sécurité.

3. Evaluation des risques et définitions des mesures de prévention/ protection

Etablissement d'un mode opératoire/phasage,
Identification des risques et moyens de prévention associés.

Nota : Les différentes familles de risques, les moyens de prévention et de protection associés (du programme N1) sont revus au travers d'une étude de cas.

4. Plan de prévention

Identification des situations de co-activité et des moyens de prévention,
Rédaction du plan de prévention et des permis associés,
Mise en place, vérification et explication des moyens de prévention et de protection,
Gestion de fin de chantier (REX, conformité,...).

5. Gestion de situations dégradées

Réactivité à tout changement de situation de travail,
Modification de l'analyse des risques et documents associés,
Réaction face à l'usage du droit de retrait d'un de ses salariés.

6. Bilan : Rôle et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2

Savoir identifier les dangers et évaluer les risques en permanence,
Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée,
Transmettre les informations à son équipe.

7. Conclusion

L'importance du rôle d'encadrement du titulaire de l'habilitation sécurité Niveau 2 et de son implication dans l'évaluation des risques.
Le devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être.
Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail ».

8. Evaluation et bilan

Test 10 QCM (1 question éliminatoire) et 10 questions ouvertes (2 questions éliminatoires)

Attestation de formation délivrée en fin de formation.